

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 10 Avril 2018 – 18h30 – Salle du Conseil Municipal

Présents : Jean ARCAS, Jean-Claude BRANVILLE, Elyane JULIEN, Christiane CRE, Peggy DOUR, Mariette BARRAL, William FOSTER, Pierre-Marie GUIRAUD, Romain SANDOVAL, Karen SULTER

Absents Excusés Ayant donné procuration :

Olivia BALOT a donné pouvoir à Christiane CRE

Benoît COVEMACKER a donné pouvoir à Jean-Claude BRANVILLE

Pascal RIQUIN a donné pouvoir à Peggy DOUR

Stéphanie VIDAL a donné pouvoir à Romain SANDOVAL

- **Approbation Compte rendu du Conseil Municipal du 12 Décembre 2017.**
- **Délibérations prises par le Bureau Municipal entre le 1^{er} janvier 2018 et ce jour, à savoir :**
 - Délibération en date du 16.01.2018 ayant pour objet « Vente de coupe de bois par l'ONF (PF n° (et 7-partie) ».
 - Délibération en date du 16.01.2018 ayant pour objet « Tarifs salles communales ».
 - Délibération en date du 30.01.2018 ayant pour objet « Hors-Programmes 2018 – Travaux Chemins – Demande d'aide financière au Conseil Départemental ».

Approuvé à l'unanimité

Présentation des : Comptes Administratifs 2017 et Comptes de Gestions 2017

(Budget Principal – Budget Assainissement – Budget Pompes Funèbres)

Le Compte Administratif 2017 du Budget Principal dégage les résultats de clôture conformes et identiques aux écritures du Compte de Gestion de Madame la Trésorière Municipale (Trésorerie de Saint Pons de Thomières), et que par conséquent il conviendrait de porter sur le Budget Primitif Principal 2018 les affectations suivantes :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	:	206 432.88 €uros
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	:	295 758.93 €uros

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité

➤ **Le budget Assainissement :**

Le Compte Administratif du Budget Assainissement 2017 dégage les résultats de clôture identiques, et conformes aux écritures du Compte de Gestion de Madame la Trésorière Municipale (Trésorerie de Saint-Pons de Thomières), et que par conséquent il conviendrait de porter sur le Budget Primitif Assainissement 2018 les affectations suivantes :

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	:	- 299 002.88 €uros
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	:	130 763.60 €uros

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité

➤ **Le budget Pompes Funèbres**

Le Compte Administratif Pompes Funèbres 2017 dégage un résultat de clôture conforme et identique aux écritures du Compte de Gestion de Madame la Trésorière Municipale (Trésorerie de Saint-Pons de Thomières), et que par conséquent il conviendrait de porter sur le Budget Primitif Pompes Funèbres 2018 l'affectation suivante :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 4 777.37 Euros

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Vote approuvé à l'unanimité du conseil municipal et quitus au Maire pour les Comptes Administratifs 2017 et Comptes de Gestions 2017

➤ **Vote des Taux d'impositions 2018**

Il convient de fixer les taux d'imposition pour l'exercice 2018.

Les taux pour 2017 sont les suivants :

TAXE D'HABITATION	14,52%
TAXE FONCIERE (BATI)	18,22%
TAXE FONCIERE (NON BATI)	76,68%

Il est demandé aux Membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre une décision, à savoir si l'on augmente les taux, si tel est le cas de combien ; ou bien si les taux actuellement en vigueur sont repris.

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018
Approuvé à l'unanimité

➤ **Tableaux d'amortissements 2018 (Budget Principal et Budget Assainissement)**

Budget principal 2018

Il est présenté au Conseil Municipal le tableau des amortissements en dépenses du Budget Principal pour l'exercice 2018, concernant les frais d'études pour un montant : 768,00€

Après avoir pris connaissance du tableau présenté.

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** le tableau des amortissements du budget principal 2018, concernant les frais d'études.

➤ **Budget Assainissement**

Il est présenté aux membres du Conseil Municipal le tableau des amortissements (Dépenses et recettes) du Budget Assainissement pour l'exercice 2018.

Après avoir pris connaissance du tableau présenté.

Approuve le tableau récapitulatif des amortissements du budget assainissement 2018

Soit pour les Dépenses : 58 591€

Pour les Recettes : 29 544€

Approuvé à l'unanimité

➤ **Budgets Primitifs 2018 (Budget Principal – Budget Assainissement – Budget Pompes Funèbres)**

Présentation des budgets primitifs Principal, Assainissement & Pompes funèbres.

Présentation par chapitre :

➤ **Budget Principal**

Dépenses de Fonctionnement

- Il y a été prévu :
- D'ajouter 70 000 € au chapitre 65 pour combler en partie le déficit de fonctionnement de l'assainissement.
- On retrouvera cette somme en recette dans le budget recettes fonctionnement de l'assainissement.
- 77 000 € pour la crèche (10 000) et le SIDE0.
- 11 210 € subvention aux associations idem l'an dernier
- 3 900 € au Pompier de St Étienne
- Les charges financières de remboursement d'intérêts au chapitre 66
- Les charges exceptionnelles pour 1 500 € au chapitre 67

Recette de fonctionnement

- Excédent du compte administratif reporté : 206 432,88 au chapitre 002
- La participation de l'état pour les contrats aidés au chapitre 013
- Les produits de services - locations, camping-car parc (Hors immeuble), remboursement de fuel du SIDE0 pour 18 220€ au chapitre 070.
- Les impôts et taxes y compris les reversements de la Communauté de Commune, le droit de place au chapitre 073.
- Les Dotations de l'état au Chapitre 074
- **En gros on a repris les sommes de l'an dernier (un peu en diminution par prudence)**
- Les produits de gestion courante (produit des immeubles baux divers) au chapitre 075
- Les produits exceptionnels (non prévu ex. assurance sinistre, dons) pour 3 500 € au chapitre 077

➤ **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 951 497 €

Les remboursements de capital des Emprunts

Les frais d'études

Le Remboursement pour investissement à la ComCom

Les travaux de bâtiment et de voirie pour 811 875 €

Recettes : 951 497 €

Excédent d'investissement reporté : 295 758,93 €

Apport de la section de de fonctionnement

OP d'ordre écriture comptable de la trésorerie Opérations blanche entre les comptes de la Trésorerie.

Fond de compensation de la TVA et taxe d'aménagement (PC)

Subventions (état, région, département, leader et autres)

Compte d'équilibre

➤ **ASSAINISSEMENT**

Dépenses de fonctionnement

Le déficit de fonctionnement reporté pour : 299 002,88 €

Les charges à caractère général (pompe, relevage et réseau)

Les opérations d'ordre et amortissement

Les autres charges courantes pour 200,12 €

Le remboursement d'intérêt de prêts

Les Charges exceptionnelles (prévision pour Hérault Ingénierie)

Recette d'exploitation

Amortissement entre section (dépense et recette équilibrée)

Ventes de produits (Eau principalement) + redevance d'assainissement payé par le SIAE (avec au moins un an de retard).

Subvention d'exploitation 70 000 € du budget principal + 6 500 € d'une prime à l'épuration (qualité de notre station d'épuration)

Produit de gestion courante on a prévu : 245 793 €

➤ **Investissement**

Dépense d'investissement

Somme d'amortissement (mouvement entre les comptes)

Le remboursement du capital des emprunts

Programme d'investissement (travaux à prévoir) pour 146 454 €

Recettes 196 200

Excédent d'investissement pour : 130 763,60 €

Opération d'ordre (mouvement entre comptes)

Les dotations

Subvention en attente

➤ **Le budget Pompes Funèbres**

Prévision budgétaire pour 2018 :

Dépense d'Exploitation 4 900.00 €

Recettes d'Exploitation 4 900.00 € (dont 4 777.37 € d'excédent d'exploitation 2017)

Le budgets 2018 est approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Échanges de Terrains (Commune / Molières)

Échange et non pas cession, nécessite une nouvelle délibération demandée par le notaire.

Approuvé à l'unanimité

Modification statuts de la Communauté de Communes (Changement d'adresse/ Changement de siège de la Communauté)

Approuvé à l'unanimité

Convention Tower-Cast

Cette société demande à installer un nouveau mat support d'antennes sur un terrain appartenant à la commune à Ste Croix pour la diffusion de plusieurs canaux de télévision et de radio.

Approuvé à l'unanimité

Convention CEE/TEPCV – Isolation Extérieure de la Salle Culturelle dans ce programme national d'économie d'énergie.

Pour signer cette convention il est nécessaire d'autoriser une adjointe ou un adjoint à signer au nom du Maire qui lui même devra signer le document en tant que président du Pays Haut Languedoc et Vignoble)

Approuvé à l'unanimité

Bail locatif Rue Neuve (Mme Bono Angéla)

Un nouveau bail a été proposé pour l'utilisation du local de la rue neuve regroupant la boutique de vente en été et l'utilisation en atelier pour l'hiver.

Approuvé à l'unanimité

Adhésion aux services techniques du Département de l'Hérault (accord de principe)

Projet Edf (JA)

Questions Diverses

Pour le **fleurissement de la commune**, la société AS Plante arrête complètement au mois de juin, il faut trouver un nouveau prestataire.

Voir avec Valéry Rubio, ce qu'elle peut faire.

Barrières pleines

Étudier l'achat de barrière pleines pour remplacer les barrières ajourées qui sont percutées par les véhicules car non détectées par les radars de recul.

Accord pour achat de **Dés herbant bio** pour l'entretien des voies communales

Accord pour **arracher un arbre malade** qui a déjà perdu deux grosses branches rue des Écoles square de la Mission.

Accord pour **compléter les travaux de l'appartement de l'ancienne trésorerie** avec la mise en place d'une petite fenêtre de toit pour remplacer celle qui avait été arrachée par tempête et effectuer l'isolation intérieure de la grande pièce du 2^{ème} étage.

Placer une **barrière interdisant l'accès au camping** au niveau du pont Bonnafous, légèrement en retrait par rapport à l'embranchement.

La séance du Conseil Municipal a été levée à 20 h 30

